

	Compte Rendu Réunion Ordinaire du Comité Directeur du 15 février 2025 15h	Pages : 1/3
	Rédaction : Secrétaire Générale	

1. Émargement

Présents avec droit de vote : Prébagarane Balane (PB), Président ; Patricia Clément (PC, secrétaire générale) ; James Vajoumounien (JV) ; Secrétaire générale adjoint, Président commission formation, Prethevechand Thiyagarajan (PT), président commission sportive ; Jubaid AHAMED (JA), Président commission financière ;

Présent sans droit de vote : Saravanakumar Durairaj (SD), Directeur général ; Sendhilkumar Tambidoure (ST), Responsable du développement ; Lise Matanga (LM), Responsable Administratif et financière ;

Absents excusés : Olivier DUBAUT (Vice-président) ; Deva Amirdalingame (DA), Président commission des équipes de France. Asif ZAHIR (AZ) ; président commission disciplinaire ; VIGNESH Prabhu (VP), Président commission développement ; Michel SARAVANAN (MS), président commission surveillance des opérations électorales ;

Absents non-excusés : Mobashar Ashraf (MA), Président commission jeunes ; Balaji Cadirvelou (BC) ;

15h04 : 5/15 présents. Le quorum est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.

2. Validation du procès-verbal

- **Procès-verbal du Comité Directeur du 16 novembre 2024 / [Doc 02 en lien](#)**
Validé à l'unanimité 5/5

3. Finances Présenté par le président de la commission finance.

15h22 : arrivée de Roselyn GOMEZ (RG), présidente commission cricket féminin, le quorum passe à 6/15.

- **Bilan 2024 et Compte de résultat 2024**

/ [Doc 03-1 en lien](#)

Après présentation du Bilan 2024, le président de la commission finance informe les membres du Comité Directeur que nous avons des « Impayé partenariat », des sommes non versées à France Cricket depuis les années antérieures. Le cabinet comptable propose de les indiquer en « Charges Exceptionnelles 2024 »

2017 : Sponsor Next Orient : 10000 € ; 2018 : Ambassade du Pakistan (Jinnah Trophy) : 15 000 € ; 2023 : Karls Group (ICC Trophy Tour) : 9020 € ; Divers régularisations prêts clubs : 366,82 €

Le Compte de Résultat est validé à l'unanimité 6/6

- **Budget prévisionnel 2025 / [Doc 03-3 en lien](#)** – Validé à l'unanimité 6/6
- **Tarififications officielles 2025 / [Doc 03-4 en lien](#)** – Validé à l'unanimité 6/6
- **Dettes des clubs / [Doc 03-5 en lien](#)**

Malgré les relances, certains clubs n'ont pas encore acquitté leur dette de la saison 2024.

Proposition : les dettes 2024 devront être payées pour pouvoir jouer le 1^{er} match de 2025.

Validée à l'unanimité 6/6



4. **Dossier agrément ministère des Sports** présenté par le Directeur Général

- **Validation des statuts** / [Doc 04-1 en lien et ici](#) – Validé à l’unanimité 6/6
- **Validation du règlement intérieur** / [Doc 04-2 en lien](#) – Validé à l’unanimité 6/6
- **Validation du règlement disciplinaire** / [Doc 04-3 en lien et ici](#) – Validé à l’unanimité 6/6

5. **ANS** / Présenté par le Directeur Général

Présentation de notre projet fédéral à l’ANS en décembre (SD – PB – PC)

- **Représentants à la commission PSF et FFBS**

Le comité Directeur souhaite que France Cricket possède son enveloppe financière nominative pour le PFS de la part de l’ANS ET FFBS.

La secrétaire générale et le directeur général représenteront France Cricket auprès de l’ANS et FFBS pour le PSF Point validé à l’unanimité 6/6

6. **CNOSF**

Un RDV est programmé au CNOSF le 25 février 2025.

15h45 : arrivée de Sumon Mohammed Azizul Hoque (SMA) et Fatima Khatun (FK) – le quorum passe à 8.

7. **Compétitions officielles : présentation** par le président de la commission sportive / [Doc 7-01 en lien ici](#)

- **Validation des équipes inscrites pour les différents championnats saison 2025**

L’obligation de 2 équipes étant une nouvelle règle, pour la D1 - National, on autorise une dérogation pour qu’il n’y ait pas obligation de 2^{nde} équipe sénior, uniquement pour la saison 2025. Cette dérogation est validée à l’unanimité 8/8.

Les frais des compétitions (D3 – Départemental, Coupe de France Senior Mas et FCPL) ont été revus à la hausse suite à une augmentation du nombre d’équipes engagées et par un grand nombre de matchs à jouer. Augmentation des frais validés à l’unanimité 8/8. Les fiches d’inscriptions mises à jour ont été envoyées aux clubs concernés.

- **Mise à jour des règlements des différentes compétitions**

Bien qu’une équipe se compose de 15 joueurs/joueuses, le nombre minimum de joueurs/joueuses d’une équipe présente à l’heure du début du match pour que le match ait lieu est de 11 pour tous les catégories (senior masculin/féminine, 19U masculin, 16U masculin/féminine). Si aucune des deux équipes ne présente 11 joueurs/joueuses éligibles, le match est qualifié « Non jouable » Les équipes fautives encourent des sanctions. Les équipes séniors féminines, les équipes 19U masculins, les équipes 16U masculins/féminines peuvent faire des ententes pour composer leur équipe.

Le CD demande à la commission sportive de mettre à jour les règlements et d’informer les clubs.

Rappel : Les managers scoreurs du panel seront les seuls indemnisés – Des formations seront organisées.

Validation à l’unanimité 8/8

- **Formations et certifications**



Situation de joueurs susceptibles de jouer dans plusieurs divisions / ajout d'une proposition : Le 1^{er} mai, les clubs devront fournir la liste des joueurs qui joueront en 1ere division et ne pourront plus jouer dans les divisions inférieures. Proposition votée à l'unanimité 8/8

- **ECL & ECS saison 2025**

ECS : Validation des équipes à l'unanimité 8/8

ECL : qualification de Dreux du 24- au 26 février à Malaga

8. **Les équipes de France** : Présentation par le directeur général.

- Projet haut Performance, Tournoi (Valletta , Eci, Ecc et Mdina)- [Doc 8-2 en lien](#)
- **Pacific France Women's Championship** / [doc 8-01 en lien](#) [doc 8-3/4 en lien](#)
Tournoi féminin organisé en Nouvelle Calédonie.

Le CD prend acte du planning des équipes de France.

9. **Organisation électorale AG – 5 avril 2025**

L'AG se déroulera au Siège de France Cricket de 14h00 à 18h00, début d'émargement à 13h00

La réunion du Comité Directeur aura lieu le même jour de 11h00 à 13h00

Organisation par la secrétaire générale :

Préparation des documents par LM puis validation par PB / PC

Organisation de l'ordre du jour par PC

Organisation de la synchronisation avec la Nouvelle Calédonie (vote par correspondance) : SD

Candidatures au CD : Collège Général : 17 sièges à pourvoir, Collège Médecin : 1 siège (réservé à un médecin)

La règle de la parité exige que 9 femmes et 9 hommes soient élus, pour le bureau : élection de 3 hommes et 3 femmes. L'appel à candidatures sera envoyé le 19 février, les candidats doivent se déclarer à contact@francecricket.com, la liste des candidats sera publiée le 14 mars 2025.

10. **Point conventions et salariés**

- **Abina IT** liens [10-01-1](#), [10-01-2](#) et [10-01-3](#), Gestionnaire du championnat
- **Linga Consulting** lien [10-01-2](#) communication - formation
- **Apolaire** lien [10-01-3](#) maillage territorial et subventions
- **Kodex** lien [10-01-4](#) -Cabinet Comptable
- **EIRL Pavie Wilfrid** lien [10-01-5](#) expert-comptable / audit

Conventions validées à l'unanimité 8/8

- **Modification du salaire du Directeur Général** qui assure également les missions de directeur sportif
Validation à l'unanimité 8/8

11. **Divers / animation cricket 2025** [lien 11-01](#) présenté par ST

Nous avons des demandes d'interventions scolaires dépassant nos possibilités. Il convient de proposer un cadre, incluant une contribution. Présentation d'un document explicatif par ST.

Nécessité de se rapprocher de l'USEP et du ministère des sports concernant le « cadre » des interventions, et les agréments des intervenants en milieu scolaire. La secrétaire générale rédigera un document.

18h : Fin du CD

